

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BOURG DE PEAGE, PLACE DE DELAY D AGIER 26300 BOURG DE PEAGE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 900 €.

M COFFIN Julien, représentant de la société 3J IMMO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M COFFIN JULIEN 74 ROUTE DU VIEUX VILLAGE 26300 CHATUZANGE LE GOUBET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M COFFIN Julien	3 000	300 €
M VAUTHIER Jules	3 000	300 €
M MONNARD Jens	3 000	300 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

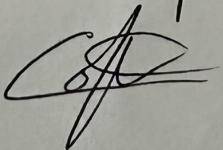
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé


—Crédit Mutuel—
Bourg-de-Péage
Le St Exupéry - Place Delay d'Agier
26300 Bourg-de-Péage
Tél. 04 75 73 05 14
Fax 04 75 05 92 55
RCS romans 779 398 953

